



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 14 janvier 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne les lots 3 384 776 et 3 384 792 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, situé au 422 à 428, Route 273. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement 595-2007) afin d'augmenter l'aire d'affichage des enseignes murales de la façade principale.

Règlement de zonage	Aire maximale d'affichage par façade pour un bâtiment logeant plus d'un occupant	Aire d'affichage projetée	Dérogation demandée
N° 590-2007	10 % de l'aire de la façade sans jamais dépasser 11.5 m ² pour un bâtiment logeant 3 occupants.	24.26 m ² soit 7 % de la façade principale.	12.76 m ²

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 décembre 2018.


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 18 décembre 2018.


Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!